

**ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE PUBLIQUE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
19H EN MAIRIE (SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL)**

- 1 - Affectation des résultats suite dissolution du SITV
- 2 - DM N°1 du budget principal de la commune
- 3 - Fixation du plafond de la carte d'achat pour l'année 2025
- 4 - Participation au 106^{ème} Congrès des Maires à Paris
- 5 - Renouvellement de la convention d'occupation d'un terrain soumis au régime forestier pour l'exploitation de ruches
- 6 – Fixation d'un tarif pour ramassage des animaux morts dans les propriétés privées
- 7 – Approbation de la convention de prestation de service à caractère sportif avec l'association Azur Tri - Athlé Team pour 2025
- 8 – Approbation de la convention avec les éditions du Rocher pour la bande dessinée « Les Justes parmi les Nations - Tome II »
- 9 - Modification de la délibération n°2024_48 autorisant Monsieur le Maire à demander des subventions pour les phases 2 et 3 de l'aménagement du parking Mary Garden et modification du plan de financement
- 10 - Modification de la délibération n°2024_21 autorisant Monsieur le Maire à demander des subventions pour l'aménagement de la plateforme de la gare de la Grave de Peille en aire de mobilité multimodale et modification du plan de financement
- 11 – Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité
- 12 - Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité
- 13 – Suppression et création d'un emploi d'adjoint animation (Augmentation de la durée hebdomadaire de travail supérieur à 10%).
- 14 – Modification de la délibération n°2016_07 du 25 janvier 2016 portant sur la création d'un poste de rédacteur territorial
- 15 – Modification de la délibération n°2002_117 du 29 mars 2002 portant sur la création de trois postes d'adjoints administratifs
- 16 – Suppression de 13 emplois
- 17 – Création d'un emploi permanent
- 18 - Relance de la proposition de vente sous pli cacheté au plus offrant par voie de commissaire de justice d'une maison d'habitation cadastrée section AB numéro 876, pour 38 centiares et section AB numéro 880 pour 24 centiares, sise à LA GRAVE DE PEILLE

Informations du Conseil Municipal sur les décisions prises en application des articles L 2122-23 et 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Informations travaux